

**Université de la Méditerranée (Aix-Marseille II)
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion**

**Master Pro RH Economie Sociale
Management de projets et de compétences**

**L'Épicerie Solidaire
Itinérante
Association GARRIGUES**

Travaux présentés par :

Emilie BERNET-PELLETIER

Pierre FERRE

Emmanuel FERRIER

Ursule LOUIS

Hayet RABHI

Groupe 3

23 Avril 2010

SOMMAIRE

Introduction	2
1. Présentation d'une utopie de départ	4
11- Panorama des activités de la structure	5
12- L'Epicerie Solidaire Itinérante : principes de fonctionnements	6
121- La gestion des demandes	6
122- Approche participative de l'aide	6
123- Vue globale de Garrigues	7
2. Quelques repères	8
21- Aide personnalisée versus distribution de masse	9
211- Budget, financement, politiques publiques	9
212- Partenaires	10
213- Représentation territoriale	10
214- Les bénéficiaires	10
22- Les chiffres de l'association	11
3. Traduction concrète du modèle économique	14
31- Gouvernance et puissance publique	14
311- Représentation de l'association	14
312- Les partenaires financeurs	14
32- Les spécificités de l'ESI	15
321- Emergence des projets et prises de décisions	15
322- Collecter l'avis des bénéficiaires	15
323- Participer à la solidarité, recevoir et donner	16
4. Questionnements	17
41- Une alternative à la gestion de l'urgence...	17
411- Le tissage du lien social	17
412- La priorité aux acteurs locaux	18
42- ...qui se heurte à une pauvreté multiforme	19
5. Préconisations	20
Conclusion	21
Méthodologie : feuille de route	22
Annexes	25

Introduction

Face à la montée de la pauvreté, la demande d'aide alimentaire ne cesse de s'accroître malgré l'augmentation continue de cette aide. L'accès à l'alimentation est de plus en plus contraignant pour des personnes dites en difficulté. L'aide formulée dans ce domaine fait l'objet de diverses pratiques. Il s'agit ici, d'analyser une pratique sociale centrée sur la place des usagers. En effet, cette étude portée sur le thème de l'alimentation nous conduit vers une structure qui œuvre en milieu rural.

Garrigues est une association loi 1901 qui a pour objet la promotion et le développement des initiatives d'économie solidaire en milieu rural. Elle conduit son action dans plus de 30 communes sur et au nord du Pays de la Provence Verte.

Affiliée au réseau de l'Union Diaconale du Var, elle est positionnée à la fois sur une mission sociale et une vocation de consolidation de l'autonomie des personnes accompagnées. Ce positionnement se traduit par l'élaboration d'un cadre relationnel qui dépasse l'objectif d'une simple distribution alimentaire.

A l'heure où les circuits de distribution de masse de colis alimentaires atteignent des records, cette structure nous propose un mode d'accès à l'alimentation original.

Dans le cadre du thème « Alimentation », notre étude est essentiellement axée sur l'Épicerie Solidaire Itinérante qui constitue l'un des trois pôles d'action de l'association.

Comment une initiative locale aborde la question en partenariat avec les collectivités ?

Afin de mener à bien notre analyse il est légitime de présenter l'association et son projet de départ pour nous éclairer sur les pratiques observées au sein de l'épicerie (I).

Les données chiffrées de l'association nous fournissent quelques repères quant à la nature de l'aide apportée et nous interpellent quant aux enjeux de la mesure par rapport à la distribution de masse (II).

Un modèle économique de ce pôle d'activité peut ainsi être décliné. Il nous informe sur le mode de gouvernance adopté et révèle les spécificités liées à l'Épicerie Solidaire Itinérante (III).

A partir de ce travail il convient de questionner les pratiques observées en mettant en exergue les apports de ce mode alternatif d'aide alimentaire et les limites auxquelles il est confronté (IV).

Pour clore notre étude, nous proposons des préconisations dans une optique de duplication du modèle de l'association Garrigues.

L'Épicerie Solidaire Itinérante (ESI) de l'association Garrigues, présente plusieurs singularités dont deux plus particulières :

- Le rôle de l'aide alimentaire comme levier du rééquilibrage du budget des bénéficiaires du service,
- La position de consommateur-acteur des bénéficiaires ainsi que leur implication dans le fonctionnement et la gouvernance de l'ESI

Après une brève présentation de l'association Garrigues nous nous attacherons à l'ESI et particulièrement à ces deux singularités.

1- Présentation d'une utopie de départ

Garrigues est une association loi 1901 qui a pour objet la promotion et le développement des initiatives d'économie solidaire en milieu rural et conduit son action dans plus de 30 communes sur et au Nord du Pays de la Provence Verte. L'objectif de l'association est de développer des activités dans le domaine de l'économie solidaire en zones rurales et semi-rurales sur orientation préalable d'un travailleur social. Pour atteindre cet objectif l'association s'efforce de proposer à des personnes en difficulté des espaces d'implication leur permettant de mettre en œuvre leurs savoir-faire et leurs compétences. En parallèle, elle propose des actions sociales aux personnes en difficulté matérielle. Afin d'être en cohérence avec ses principes, l'association fait participer les personnes soutenues en fonction de leurs ressources. Garrigues remplit cette mission en tant qu' « opérateur d'insertion » dans le cadre d'une convention avec le Conseil Général.

La création de l'association en 2003 résulte donc du **besoin de développer des initiatives d'économie solidaire en zone rurale**. Pour ce faire l'association se donne les moyens de travailler sur trois axes principaux en collaboration avec les collectivités.

Il s'agit :

- de favoriser l'insertion professionnelle solidaire par l'aide aux personnes dites « en difficulté » ;
- de mener des actions sociales par la mise en œuvre d'actions différentes pour permettre l'aide ;
- de tisser du lien social afin de générer de la convivialité versus la solitude qui pèse autant chez les personnes seules que dans les familles.

Garrigues est membre de l'Union Diaconale du Var qui regroupe des associations qui animent et organisent la lutte contre l'exclusion sociale et œuvrent ensemble pour la promotion humaine en lien avec l'État et les collectivités locales dans le département du Var.

11- Panorama des activités de la structure

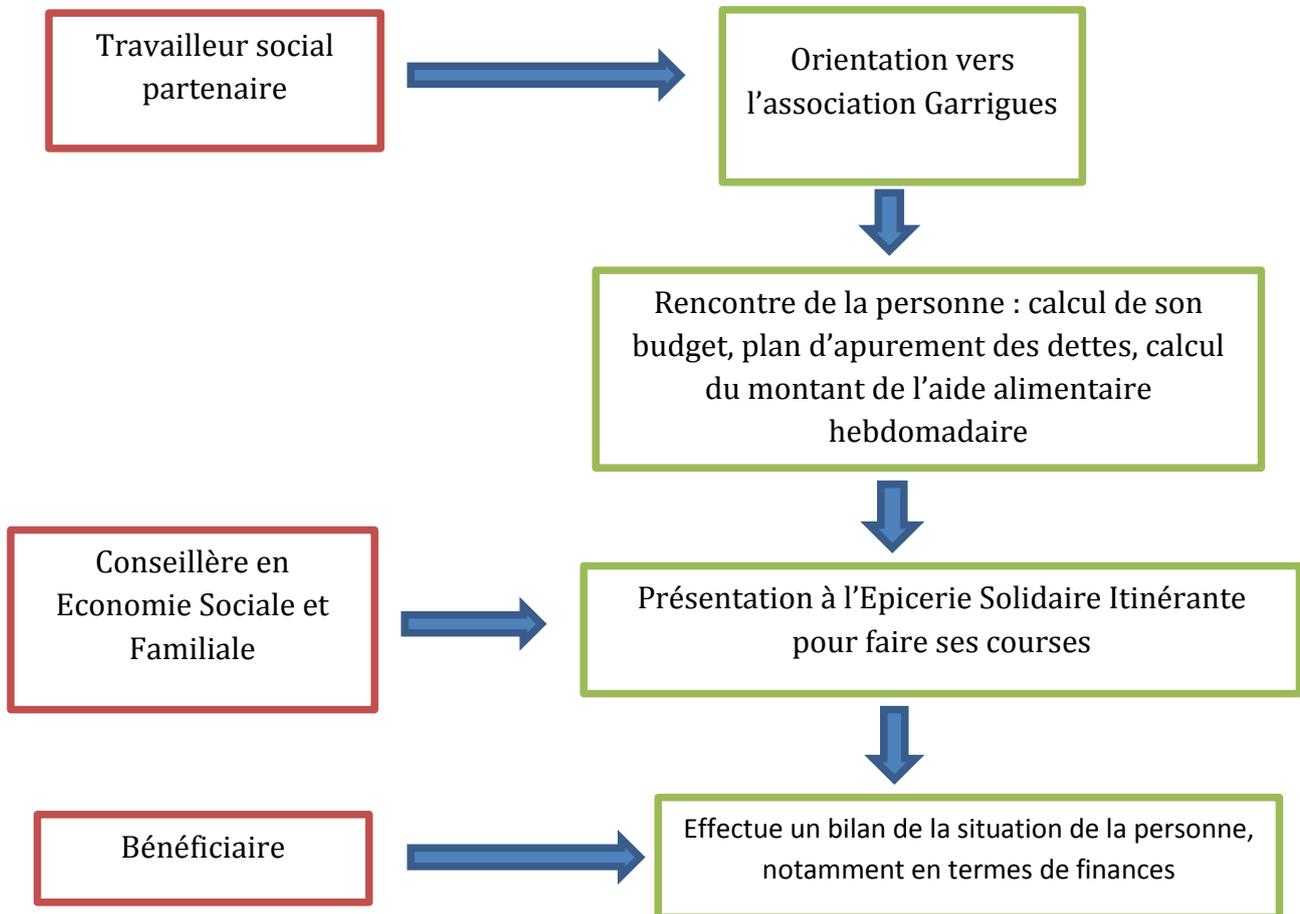
Garrigues développe une action sociale afin de permettre l'aide aux personnes en difficultés à travers trois pôles d'activité :

- *une épicerie solidaire itinérante,*
- *une plate-forme de services,*
- *une plate-forme d'aide à la mobilité.*

SERVICES	ACTIONS	INTERET
<i>La plate-forme multiservices</i>	<p>Services d'aide à domicile principalement pour les foyers monoparentaux ou pour les personnes âgées.</p> <p>Possibilité d'échanger des services entre personnes aidées comme la réparation ou la remise en état de meubles.</p> <p>Tous les services sont réalisés avec la participation des personnes qui ont été aidées auparavant.</p>	<p>Tisser des liens sociaux.</p> <p>Permettre l'accès aux services d'aide à domicile</p> <p>Remettre les bénéficiaires qui réalisent les services en position active.</p>
<i>La plate-forme d'aide à la mobilité</i>	<p>La plateforme organise un réseau de covoiturage solidaire qui recense environ 500 trajets aller-retour.</p> <p>Elle dispose également d'un service de transport à la demande.</p>	<p>L'étendue et la spécificité du territoire a rendu nécessaire la mise en place des moyens de transport vers les grands bassins d'emploi.</p> <p>Pas de compensation financière obligatoire pour le co-voiturage.</p>
<i>L'épicerie solidaire itinérante</i>	<p>L'objectif est de proposer une l'aide alimentaire « construite pédagogiquement parlant ».</p> <p>L'ESI permet de réaliser un projet ou de combler une dette en réalisant une économie sur le budget alloué à l'alimentation.</p> <p>Cette aide est temporaire et ne relève pas des dispositifs d'aide alimentaire d'urgence.</p>	<p>L'ESI a vocation à sensibiliser sur une bonne utilisation du budget et non à gérer les situations d'urgence.</p> <p>Son organisation permet une large implication des bénéficiaires, tant dans la construction du projet d'aide alimentaire que dans le fonctionnement de l'ESI.</p>

12- L'Épicerie Solidaire Itinérante : principes de fonctionnements

121- Circuit d'accès à l'aide alimentaire



122- La gestion des demandes

Le postulat de l'aide au travers de l'ESI est que « plus les ressources sont limitées, plus la proportion du budget consacré à l'alimentation est importante ». Alléger cette charge temporairement permet de remettre en lice des foyers fragilisés par des difficultés administratives et financières. Ces difficultés sont identifiées avec les Conseillères en Economie Sociale et Familiale de Garrigues. Elles sont inscrites dans le temps: celui du soutien de Garrigues. Il s'agit souvent de problèmes connexes à l'aspect financier (réparation de véhicule, problème de droit en attente...) et de dépenses imprévues qui mettent en péril l'équilibre financier souvent déjà précaire.

« Il est difficile de cloisonner ce qui relève de l'insertion sociale de l'insertion professionnelle. » Mathieu Galland (Responsable Garrigues)

Le nombre de places simultanées est limité à 15 foyers. Le caractère « temporaire » de l'aide a permis à plus de 600 foyers d'y avoir accès en 2009 (soit plus de 2000 personnes).

Le travail ne se fait pas dans l'urgence mais se situe plutôt dans une démarche préventive. Les dossiers proviennent des services sociaux partenaires qui établissent un ratio entre les dépenses et les ressources afin de mesurer l'ampleur du besoin. Les travailleurs sociaux connaissent de mieux en mieux le projet de l'association ce qui rend plus pertinentes les orientations des bénéficiaires. La bonne connaissance du dispositif par ces services limite considérablement le nombre de refus d'accompagnement. L'association est conventionnée en tant qu'« opérateur d'insertion » et mène cette mission tant sur le plan professionnel des bénéficiaires que sur le plan social.

Les candidatures des bénéficiaires ne font pas l'objet d'une sélection ce qui facilite l'intégration de ces derniers dans le dispositif.

123- Approche participative de l'aide

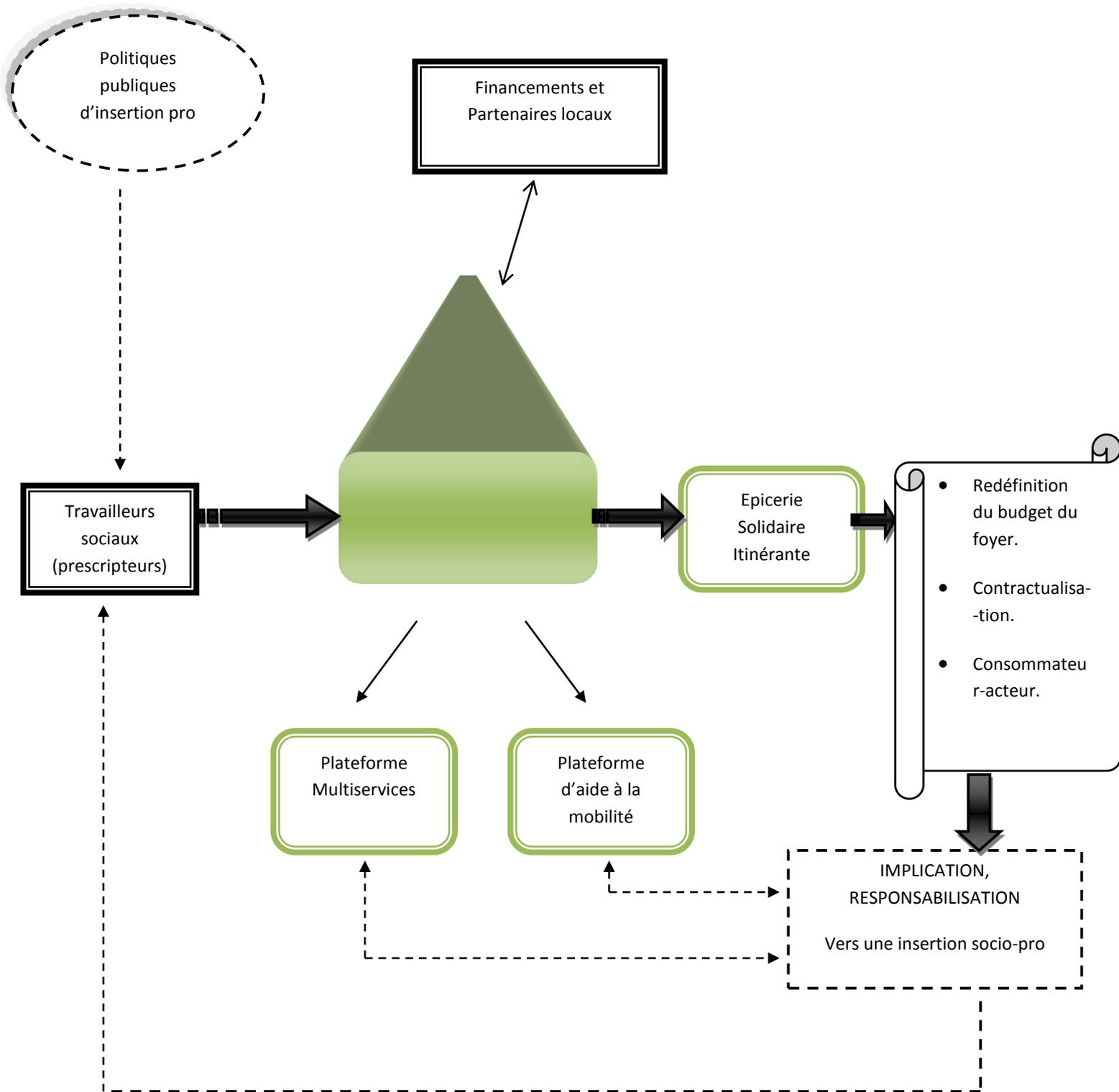
C'est lors du premier entretien avec le bénéficiaire que les modalités de l'aide alimentaire sont définies. En parallèle, un bilan des différents savoir-faire et des compétences est réalisé. Ce bilan peut ensuite déboucher sur l'élaboration d'un contrat d'engagement d'activité ou d'un contrat d'accompagnement pré-professionnel. Un point sur la situation est effectué tous les 3 mois.

Ces personnes peuvent dès lors participer au fonctionnement de l'épicerie dans la totalité : de l'approvisionnement à la vente en passant par la gestion des stocks et de la caisse.



L'ESI à Saint-Maximin

VUE GLOBALE DE GARRIGUES



2- Quelques repères

Par son mode de fonctionnement, l'association Garrigues nous propose un modèle d'aide alimentaire original. En effet les services offerts par la structure et particulièrement par l'Épicerie Solidaire Itinérante sont moins axés sur la distribution d'une « dose » alimentaire que sur l'accompagnement de personnes en difficulté. Aussi les chiffres auxquels nous avons pu accéder nous donnent des éléments de cadrage quant à l'action de l'association et au public qu'elle touche.

21- Aide personnalisée versus distribution de masse

« Chez Garrigues le bénévole lambda n'existe pas. » Mathieu Galland.

211- Budget- Financement - politique publique

Pour l'année 2009, l'association a un budget annuel de l'ordre de 300 000 €, dont 15% d'autofinancement et 85 % de subventions des Collectivités Territoriales. La part d'autofinancement vient de la participation financière des bénéficiaires aux différents services proposés par l'association.

Garrigues est reconnue opérateur d'insertion et est financée à ce titre. L'association perçoit aussi des subventions à d'autres titres.

Les principaux partenaires de l'association Garrigues sont : le Conseil Général du Var, le Conseil Régional PACA, la Communauté de commune Provence D'Argens en Verdon, la commune de St Maximin, la commune de Barjols, la DDTEFP, la fondation « Le Chemin » sous l'égide de la Fondation de France et la Caisse d'Épargne.

Ces partenaires adhèrent complètement au projet associatif de Garrigues : « offrir une aide construite pédagogiquement parlant ». Mathieu Galland met l'accent sur l'importance du projet personnel du bénéficiaire au-delà de la simple distribution alimentaire.

L'épicerie solidaire a acheté et redistribué pour 70 000 euros de denrées alimentaires. Pour 100 € d'aide d'achat à l'ESI la personne paie en moyenne 15€. C'est l'économie réalisée sur la part du budget allouée à l'alimentation qui permet au bénéficiaire d'aboutir son projet personnel.

212- Partenariats

L'association est en relation étroite avec les services sociaux des communes de son champ d'intervention, et avec les acteurs d'insertion du même secteur géographique (Conseil Général, CCAS, Mission locale). La transparence dont fait preuve l'association fait que les partenaires connaissent bien le projet associatif. Les orientations des bénéficiaires sont d'ailleurs de plus en plus pertinentes.

En effet, la communication qui est faite à l'extérieur de l'association ne place pas le bénéficiaire dans une logique de charité. **C'est la notion de projet qui est au centre de l'aide dans le sens où elle permet aux personnes de se réaliser** à travers cela.

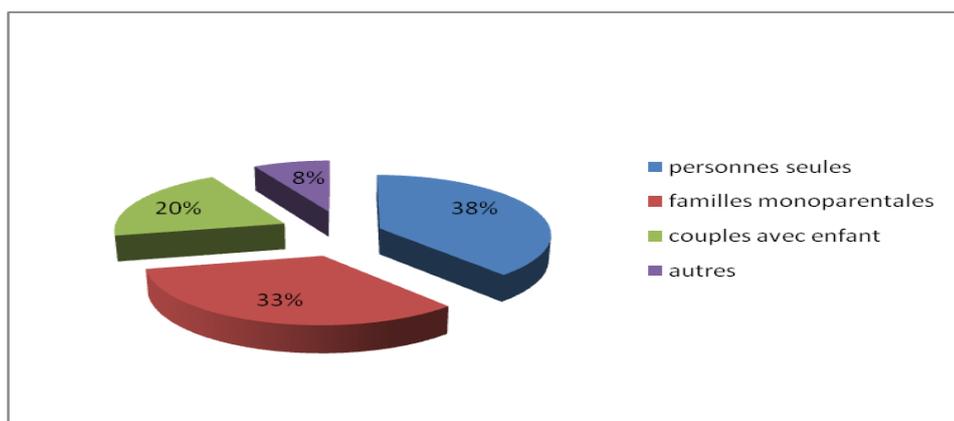
212- Représentation territoriale

L'association est implantée sur Saint-Maximin, mais l'épicerie solidaire itinérante intervient dans une trentaine de communes du Var et du haut-Var et dispose de trois lieux d'accueil et d'activité (St Maximin, Barjols et Cotignac) et de deux lieux de passage pour la camionnette (Salernes et Rians).

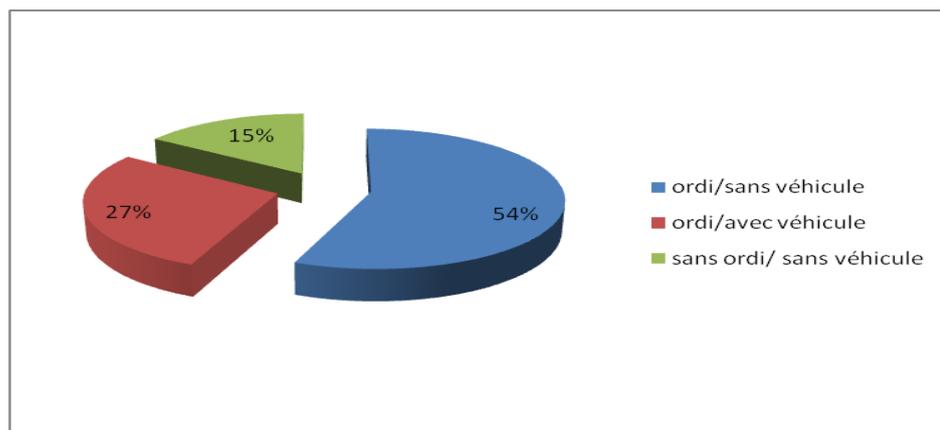
214- Les bénéficiaires

Garrigues accompagne plus de 3000 personnes par an au travers de ses différents services. Les données ci-dessous donnent un aperçu de la population accueillie.

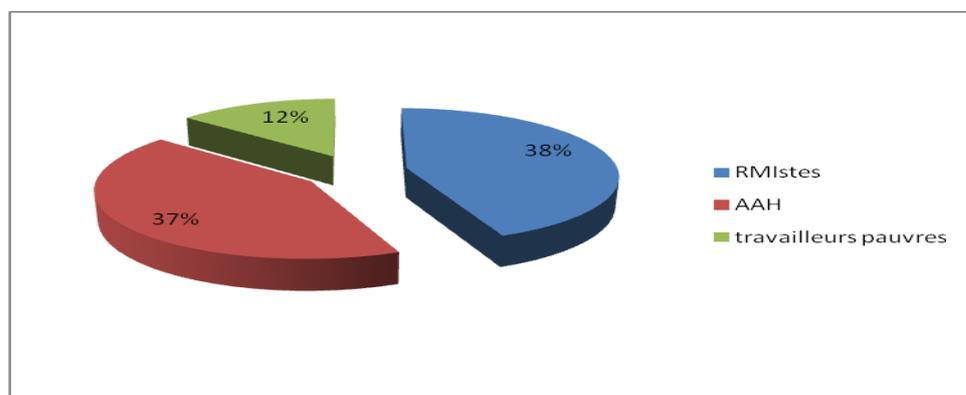
Composition du foyer	
personnes seules	38%
Familles monoparentales	33%
Couples avec enfant	20%
Autres	8%



moyens matériels disponibles dans le foyer	
Ordinateur / sans véhicule	54%
ordinateur/avec véhicule	27%
sans ordinateur/ sans véhicule	15%



ressources	
RMI	38%
AAH	37%
travailleurs pauvres	12%



213- Les chiffres de l'association

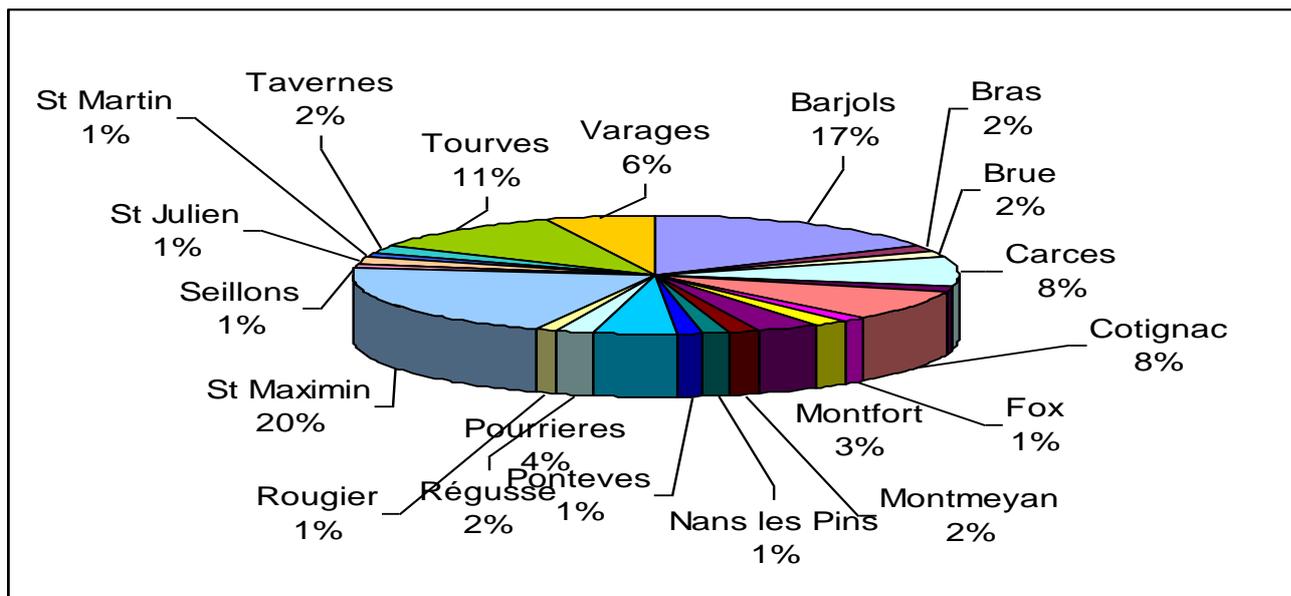
Voici quelques données statistiques illustrant le fonctionnement général de la structure (Epicerie, Plateformes, ateliers ruraux) durant l'année 2008, suivies par des observations spécifiques à chaque activité.

Répartition des ménages soutenus par territoire :

Depuis février 2008 le rayon d'action des activités de Garrigues s'est élargi. Les schémas suivants illustrent la présence de l'association sur :

➤ Le territoire de la Provence Verte:

L'action de l'association a touché très largement des ménages répartis sur 27 communes du Pays de la Provence Verte à **travers les lieux de passage de l'épicerie solidaire** ou les actions à domicile (aide à la mobilité, aide à l'amélioration de l'habitat, soutien aux personnes âgées) ainsi que les ateliers ruraux d'animation.



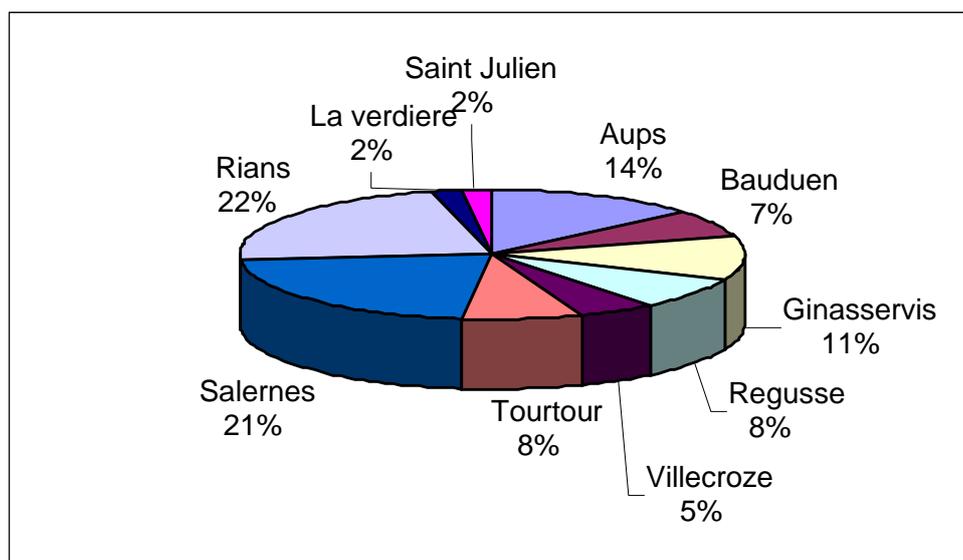
Le territoire d'intervention est essentiellement situé autour des **trois lieux d'accueils de la camionnette et d'activités de Saint Maximin, Barjols et Cotignac** :

- Communauté de communes Provence d'Argens en Verdon : 35 %
- Communauté de communes Sainte Mont Aurélien : 31 %
- Communauté de communes Conté de Provence : 31 %

3 % des communes touchées n'ont pas rejoint une Communauté de communes.

➤ Sur le territoire Haut Var Verdon:

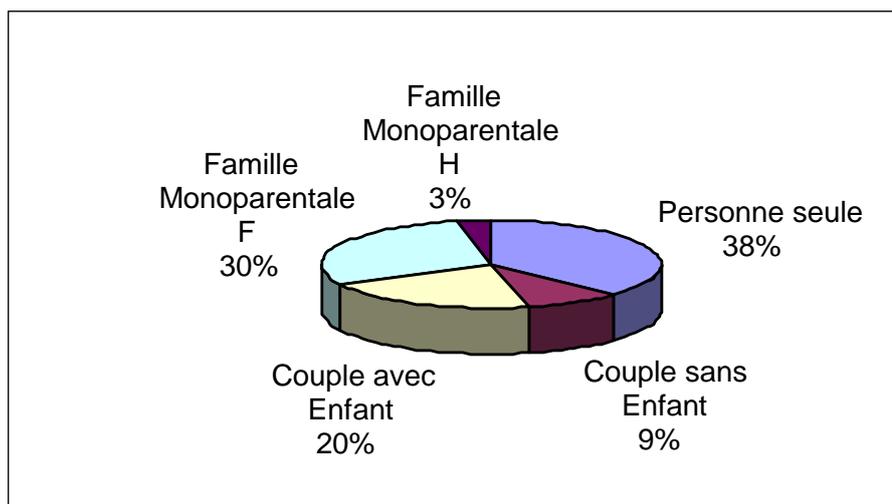
L'action de l'association a touché des ménages répartis sur 10 communes de la CLI Haut Var Verdon à **travers les lieux de passage de l'épicerie solidaire de Rians et Salernes.**



Répartition par nature des ménages soutenus :

38 % des ménages soutenus par les activités de l'association sont des personnes seules. Ce chiffre est stable et correspond, en partie, aux personnes âgées ou handicapées soutenues et accompagnées.

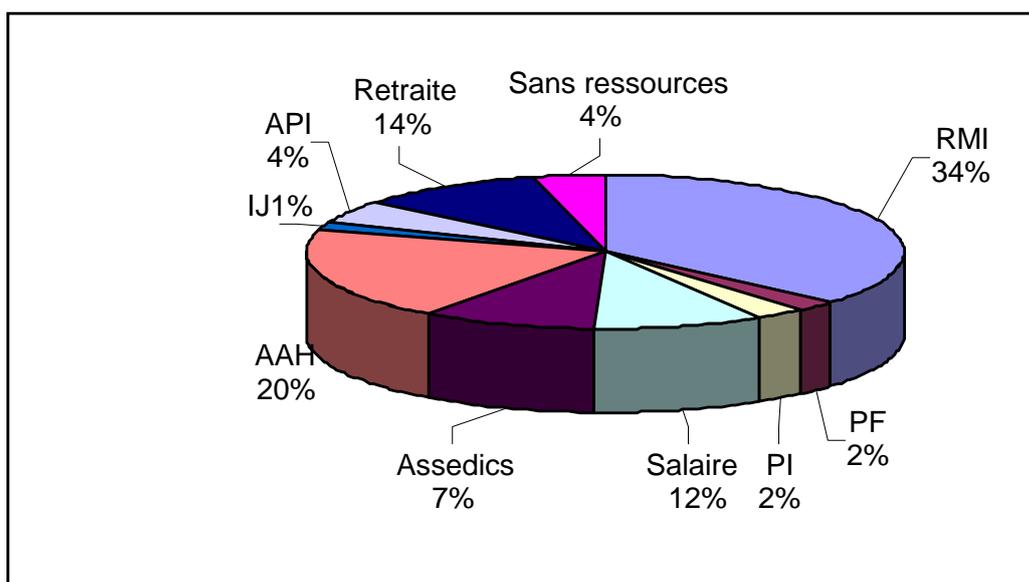
53 % des ménages soutenus se composent d'au moins un enfant dont 33 % de familles monoparentales ce qui démontre une fois de plus les effets induits du projet associatif auprès de familles démunies (soutien matérielle, vie sociale, aide à la parentalité)



Répartition par nature de la ressource principale :

38% des ménages sont bénéficiaires ou en attente du RSA

37% des personnes soutenues perçoivent l'AAH, une pension retraite ou une pension invalidité.



3- Traduction concrète du modèle économique

Le modèle économique de Garrigues résulte d'une réflexion poussée en partenariat avec les instances locales qui sont parties prenantes de l'association. Il implique les partenaires financeurs qui connaissent le projet en toute transparence ce qui favorise la communication du projet associatif auprès des collaborateurs. Les prescriptions des bénéficiaires de la part des travailleurs sociaux s'en trouvent plus pertinentes et l'action de l'association renforcée en termes de légitimité.

31- Gouvernance et puissance publique

311- Représentation de l'association

En 2008, l'association a renforcé sa présence dans les instances de réflexion et de décisions locales :

- Membre de la Commission Locale d'Insertion du Pays de la Provence Verte
- Membre du Conseil de développement du Pays de la Provence
- Participation au COTEFE de la Provence Verte
- Participation aux comités de pilotage de différentes actions : Maison de quartier de Deffends, Compagnons Bâisseurs, Secours populaire, Avaf, centre social...
- Participation au Groupe d'Animation Territoriale du Conseil Général
- Participation aux conférences territoriales sociales
- Intervention auprès du Conseil Général Dordogne pour la mise en place d'une Epicerie solidaire Itinérante ...
- Participation régulière aux réunions du réseau de l'UDV...
- CCAS de BA

312- Les partenaires financeurs

En 2008 les différentes actions de l'association ont été soutenues par de nombreux partenaires financiers qui lui ont permis de développer et de pérenniser ses activités :

- Le Conseil Général du var
- Le Conseil Régional
- La Communauté de commune Provence D'Argens en Verdon
- La commune de St Maximin
- La commune de Barjols
- La Direction Départementale de l'emploi et de la formation
- La fondation « Le Chemin » sous l'égide de la Fondation de France
- La Caisse d'Epargne

32- Les spécificités de l'ESI

L'Épicerie Solidaire Itinérante est une entité à parties prenantes multiples.

L'association

Garrigues est une association loi 1901. Elle dispose d'un Conseil d'Administration de composition classique et compte cinq salariés.

Les salariés

Les salariés organisent le fonctionnement de l'ESI pour qu'il y ait de la place pour les bénéficiaires dans l'action.

La division des tâches permet aux bénéficiaires de s'impliquer plus rapidement dans l'organisation : accueil, mise en rayon, encaissements, gestion des clients, approvisionnement, gestion des stocks, entretien des locaux. Elle permet d'entreprendre une démarche sociale et pré-professionnelle : horaires, ponctualité, tenue vestimentaire, sociabilité, hygiène.

Les bénéficiaires

C'est dans la pratique des actions de l'épicerie que les bénéficiaires interviennent directement dans la gouvernance.

Le mode de fonctionnement n'est pas spécifique à l'Épicerie Solidaire Itinérante, mais c'est au travers de cette action que la question de la gouvernance va être abordée.

321- Emergence des projets et prises de décisions

Les décisions se prennent à plusieurs niveaux :

- au niveau associatif,
- au niveau de la structure (directeur et salariés),
- au niveau des bénéficiaires.
-

A chacun de ces niveaux, un projet : un projet associatif, un projet de service, un projet personnel. Les projets sont différents à chaque niveau, mais interagissent entre eux. La démarche reste une démarche ascendante. Les informations et les demandes exprimées par les bénéficiaires sont le point de départ des évolutions du projet de service et de la politique de l'association.

322- Collecter l'avis de bénéficiaires

Les demandes, avis et suggestions des bénéficiaires remontent par trois canaux :

- les réunions,
- collectés pendant les temps informels par tous les membres de l'équipe salariée,
- dans une boîte à idées accessible dans les locaux de St Maximin,

- mais surtout au travers d'un salarié qui a pour fonction spécifique de collecter les avis et les idées des bénéficiaires.

En parallèle les bénéficiaires se sentent libres de se proposer pour participer aux différentes tâches de l'épicerie. Cet espace de l'informel est considéré comme aussi important que les espaces de réunions.

D'un point de vue pratique, il n'y a pas d'ordre du jour, on permet à chacun que de se débrouiller avec ses mots, de prendre sa place et de s'intégrer au groupe et au projet.

323- Participer à la solidarité, recevoir et donner

Les bénéficiaires sortent du dispositif en fin d'accompagnement. Ils peuvent alors choisir de s'impliquer dans Garrigues, soit dans le cadre d'un projet de retour vers l'emploi, soit dans un projet d'épanouissement personnel. Afin de permettre une participation large, sans laisser des volontaires de côté, les fonctions ont été divisées en tâches plus ou moins compliquées pour correspondre au niveau de la personne. Ces tâches sont souvent remplies par des binômes, ce qui crée du lien social et offre une bonne sécurité.

Ce mode de fonctionnement permet une « adhésion symbolique » aux valeurs de l'association et Garrigues ne manque pas de volontaires fortement motivés.

« Je suis en invalidité, à plus de 55 ans c'est une façon de continuer à être utile dans la société », Patrick.

Au départ de leur implication, il y a l'adhésion à un projet et à l'esprit de l'association dans sa manière d'apporter de l'aide.

4- Questionnements

Au-delà de l'aspect descriptif, il nous paraît utile de revenir sur certains points pour préciser le fonctionnement de l'épicerie tel que nous l'avons observé. En effet l'ESI a adopté un mode de fonctionnement alternatif à la gestion de l'urgence telle que l'on peut l'observer au sein des structures d'aides agréées par l'Etat. De fait, elle apporte des aspects positifs à la problématique de l'aide alimentaire. Ces points positifs nourrissent notre réflexion mais nous amènent inéluctablement à relever quelques limites au modèle.

41- Une alternative à la gestion de l'urgence...

Le « tissage » du lien social, la participation des bénéficiaires, le gain d'autonomie, la mise en lumière des besoins des bénéficiaires, la responsabilisation dans la prise en charge, sont autant d'effets induits de l'aide alimentaire qui nous ont interrogé et précisent la notion d'utilité sociale de l'ESI.

411- Le « tissage » du lien social

L'épicerie solidaire de l'association Garrigues est itinérante et s'inscrit dans une dynamique participative des différents acteurs autour de la plateforme. Les dirigeants de l'association prônent une approche participative de l'aide alimentaire.

En effet, même si elle s'adresse à un public « pauvre », elle ne néglige pas la dimension de dignité humaine ce qui replace le bénéficiaire dans une posture de consommateur. Le public de l'association garde le choix de ce qu'il peut acheter dans l'épicerie en fonction du budget calculé lors de la phase de redéfinition des parts de budget allouées aux différentes dépenses dont l'alimentation.

Les bénévoles qui interviennent dans la cogestion de l'ESI sont des personnes déjà soutenues auparavant. Dans ce schéma d'action, l'orientation des usagers vers la structure correspond au point de départ de leur implication. C'est l'esprit dans lequel nous constatons une volonté d'accompagnement plutôt qu'une volonté d'aide ou de charité « pour se donner bonne conscience ». Il ne s'agit pas d'un simple dépannage alimentaire. De plus, cette action est inscrite dans un temps déterminé. Souvent une partie de la démarche s'inscrit autour de la préparation d'un repas.

L'implication des personnes se développe totalement dans le principe de réciprocité au sens où elles ont été orientées là par les travailleurs sociaux dans le cadre de l'insertion professionnelle (politique publique du territoire). Elles sont soutenues et deviennent à leur tour actrices pour « rendre » ce qui leur a été « donné », d'une part, et bénéficier d'une insertion socioprofessionnelle, d'autre part.

L'épicerie itinérante s'arrête sur des points où il y a des espaces de discussion, avec un accueil permettant de développer la convivialité.

L'association est donc un levier de rencontres et cultive une volonté de mise en confiance réciproque. Au-travers de son implication dans l'épicerie, la personne développe sa capacité à se réinsérer tant socialement que professionnellement.

La personne est libre de choisir si elle entreprend une démarche d'insertion au sein de l'association ou si elle se réoriente vers une autre structure. Ainsi, **c'est bien le désir de la personne qui est moteur de son parcours**. L'Association Garrigues a fait le choix de s'implanter en milieu rural, sur la commune de Saint-Maximin. Son originalité est autant dans le service qu'elle propose que dans son adaptation aux spécificités du territoire sur lequel elle est implantée.

L'accès à l'alimentation est pensé en fonction du territoire et des besoins spécifiques de la population. La mise en place de services, adaptés au plus près des personnes permet des réponses ajustées au quotidien des ménages et son optimisation.

De plus, l'épicerie solidaire, représentée par un « camion ambulant » rappelle ceux de l'enfance. Elle fait écho à un système d'achat qui prévalait auparavant et animait « les campagnes isolées ». La stigmatisation du service et donc des personnes dans le besoin n'opère pas, puisque le camion renvoie davantage à un univers de partage et de convivialité plutôt qu'à celui de la pauvreté.

Repenser le territoire, c'est rejeter le postulat de l'isolement lié à la ruralité et démontrer que la convivialité et la création de lien social peuvent aussi y trouver place. C'est montrer qu'il est possible de ne pas être seul et bien entouré.

412- La priorité aux acteurs locaux

L'achat de la plupart des produits se fait dans un supermarché de St Maximin, où l'association se ravitaille chaque lundi. Les légumes et fruits sont achetés en majorité chez un producteur local. Les œufs et quelques fromages proviennent d'une exploitation tenue par un ancien bénéficiaire du dispositif. Une boulangerie de Saint-Maximin apporte de temps à autres du pain pour les bénéficiaires.

Cette volonté de favoriser les producteurs et les commerçants environnants permet de s'inscrire dans le tissu économique local. Acheter auprès des commerçants et acteurs du territoire, c'est favoriser le maintien d'une dynamique et d'une économie locale. Le lien avec les producteurs locaux permet l'accès à des produits de qualité et à la reconnaissance du travail de l'agriculteur.

Cette inscription dans l'économie locale favorise les liens avec les partenaires locaux et facilite l'insertion professionnelle des bénéficiaires. Ainsi, plusieurs personnes, et ce, malgré les offres d'emploi rares, ont pu accéder à un travail après leur passage par Garrigues.

La confiance qui est accordée à l'association, ainsi que la reconnaissance du travail effectué par les bénévoles, facilite l'embauche de ces derniers. C'est un jeu de confiance et de reconnaissance du travail d'autrui.

43- ...qui se heurte à une pauvreté multiforme.

Les bénéficiaires sont orientés chez Garrigues par les travailleurs sociaux. Bien que les orientations soient de plus en plus pertinentes par une meilleure connaissance du projet associatif, l'évolution du paysage socio démographique rend leur action incomplète. En effet, les bénéficiaires sont les allocataires du chômage ou des minimas sociaux parce que ces personnes sont estimées en difficulté. Il n'en reste pas moins que la pauvreté sévit de plus en plus chez les travailleurs aussi. La question des travailleurs pauvres n'est pas prise en compte dans ce modèle réduisant la catégorie des personnes fragilisées aux personnes sans emploi.

La liste d'attente des bénéficiaires potentiels est gérée en collaboration avec les services sociaux et ne semble pas inquiéter les responsables de l'association. Toutefois le nombre de communes sur lesquelles intervient l'ESI s'accroît d'année en année et le dispositif n'a pas vocation à s'étendre de manière à conserver la proximité et la convivialité avec les bénéficiaires.

La duplication du dispositif de l'ESI, si ce n'est d'une structure complète comme Garrigues, est à envisager pour que cette action ne reste pas une belle expérience dans un joli coin de la Provence verte, mais puisse être un apport plus large à la valorisation des publics fragilisés.

La forte implication des bénéficiaires et ex-bénéficiaires est un point fort du projet. Notre interrogation porte sur la capacité de l'association à maintenir la mobilisation de ces bénévoles. Apparemment, leur implication se fait d'elle même, ils se sentent à leur place et le mode d'organisation leur convient. En cas de duplication de la structure, cette implication pourrait être délicate à reproduire. Le rôle de consommateur-acteur des bénéficiaires est un facteur de réussite du projet des bénéficiaires. Au moment de la sortie du dispositif, les bénéficiaires redeviennent des consommateurs dans le modèle économique dominant.

Un accent plus fort pourrait être mis sur le soutien à l'agriculture locale, ou le développement d'un réseau solidaire producteurs-consommateurs.

L'adhésion des acteurs sociaux au projet et leur connaissance du dispositif mis en place par Garrigues garantie une part d'indépendance et permet la construction de réponses collectives à des situations que l'organisation classique (la réponse de redistribution en urgence) ne permet pas de résoudre. Il s'agit alors de maintenir cette construction partenariale. Ces partenaires financeurs ne semblent pas insister, pour le moment, sur des objectifs quantitatifs contraignants pour évaluer la capacité d'insertion professionnelle de l'ESI...

5- Préconisations

Nous avons limité nos préconisations à deux grands thèmes :

- l'extension et/ou la duplication du modèle de l'ESI en zone rurale et en zone urbaine,
- l'ouverture vers une activité complémentaire d'auto-production de type maraîchage, pour pérenniser la prise d'autonomie des bénéficiaires par rapport au système majoritaire d'accès aux fruits et légumes frais.

L'« extension ou duplication » implique un travail de modélisation de l'ESI et plus largement de Garrigues. Une grande partie des services mis en place au sein de cette association pourrait être profitable dans d'autres zones rurales ou urbaines défavorisées. La difficulté majeure étant de convaincre des financeurs d'investir sur un projet dont le succès repose sur la capacité à mobiliser des bénévoles issus du dispositif mis en place pour les aider...

Cela peut sembler difficile, mais le rapport entre le budget de fonctionnement de la structure et le nombre important de bénéficiaires est un argument de poids.

Notre seconde préconisation est une diversification de service. Bien que vivant en milieu rural, les bénéficiaires sont plutôt des « urbains », n'ayant pas forcément de jardin et encore moins de potager. Le développement d'une activité de ce type est une façon de développer son indépendance alimentaire. De plus, ces jardins pourraient avoir une utilité pédagogique pour les écoles, ce qui serait une façon d'accroître l'intégration de Garrigues et des bénéficiaires dans le paysage local, renouant avec l'ancienne tradition, qui faisait de la Provence verte le grenier à blé de la Provence.

Conclusion

Le thème de « l'Alimentation » est un sujet qui pose des questions d'abord sur son accès de manière strictement nutritive et ensuite sur les problèmes qui en découlent. La dignité des personnes qui bénéficient d'une aide à l'accès à l'alimentation, la qualité des produits, la santé physique et psychique sont autant de problématiques liées à l'accès à l'alimentation. C'est un sujet qui touche des personnes au quotidien et dans leur intimité. Pourtant, il s'agit d'un thème souvent abordé et saisi par des organisations au sens large du terme.

Nous constatons que de plus en plus de personnes sont en demande d'aide par rapport à l'alimentation. Et ces organisations tentent d'ériger des solutions souvent de manière massive en plaçant l'aide alimentaire comme une action de charité par le don de « doses nutritives ».

Cependant l'étude des pratiques sociales au sein de l'association Garrigues nous a permis de découvrir qu'il existe des modes alternatifs d'aide alimentaire. Nous l'avons vu, cette association a initié des actions sociales à travers l'alimentation et replace ainsi la personne au centre des préoccupations. L'aide alimentaire devient alors un « prétexte » dans le cadre d'une mission d'insertion socio-professionnelle. Dans notre étude nous avons fait un focus sur l'action de l'association liée à l'alimentation : l'Épicerie Solidaire Itinérante. Toutefois la déclinaison des trois pôles d'activité de l'association a révélé une étroite correspondance entre toutes les activités de Garrigues ce qui rend sa mission d'insertion légitime. C'est la notion de projet qui prévaut et non pas une volonté de « faire de la charité ».

La personne accueillie est motivée par son projet personnel et l'ensemble des actions de l'association agissent en synergie pour le réaliser.

L'orientation préalable des personnes chez Garrigues par les travailleurs sociaux partenaires du projet associatif, permet d'identifier les personnes en difficulté. Derrière une difficulté rencontrée dans un parcours de vie, il y a toujours un projet comme tout simplement sortir du « cercle vicieux ». Garrigues se positionne en accompagnateur de ces personnes par l'allègement des dépenses du poste alimentation.

Ainsi nous avons pu prendre conscience de la difficulté rencontrée par les organisations à répondre à ce phénomène sous des formes multiples. Cette étude n'a pas vocation à les mettre en opposition mais plutôt à analyser une pratique sociale qui pourrait enrichir la réflexion sur l'apport de solutions face aux problèmes d'accès à l'alimentation.

Méthodologie : feuille de route

- **Groupe : 3- *Analyse d'une pratique sociale centrée sur la place des usagers.***
- **Participants :** Ursule LOUIS, Pierre FERRE, Hayet RABHI, Emilie BERNET-PELLETIER, Emmanuel FERRIER.
- **Référent :** Hayet RABHI.
- **Orientations méthodologiques :**
 - Enjeu de la mesure
 - Mode de gouvernance
 - Modèle économique
 - Place des politiques publiques

La première séance du cours de méthodologie de projet nous à permis de faire la différence entre l'ingénierie de projet et le « sens making ». Effectivement il nous est demandé de construire une démarche de réflexion autour du thème de l'alimentation afin d'aboutir à un travail collectif final. Nous connaissons donc la finalité de notre travail : amorcer un débat lors d'une journée évènement sur le thème de l'alimentation..

A partir de là, nous construisons une démarche en se fixant des objectifs opérationnels et les actions à mener pour les atteindre. Notre groupe composé de cinq participants se lance alors dans la découverte d'une structure qui œuvre en zone rurale.

Finalité	Objectif général	Objectifs opérationnels	Actions	Qui?	Résultats attendus
Créer un débat sur le thème de l'alimentation	Analyser les pratiques sociales d'une structure d'aide alimentaire en milieu rural	Préparation d'un questionnaire	Travailler par mail	Travail collectif	Un questionnaire en vue d'un entretien semi directif
		Prise de contact avec l'association	Demander de la documentation Se renseigner sur les possibilités d'entretien et de visites	Hayet	Une prise de rendez-vous avec le responsable de l'association Le rapport d'activité ou projet associatif La possibilité de visiter la structure
		Analyse des documents fournis (rapport de gestion)	Faire un compte rendu des éléments à analyser	Travail collectif	Mise en exergue des éléments important Elaboration d'une problématique
		Entretien avec le responsable de l'association	Se déplacer à St Maximin S'appuyer sur le questionnaire pour mener un entretien semi directif	L'ensemble du groupe	Meilleure connaissance du projet associatif
		Traitement des informations collectées	Se réunir par quinzaine	L'ensemble du groupe (dans la mesure du possible)	Création d'une dynamique collective Meilleure connaissance des pratiques sociales
		Préparation d'une grille d'entretien avec usagers et bénévoles	Travailler par mail	Travail collectif	Une grille d'entretien en vue d'une visite de la structure
		Visite de la structure et entretien avec usagers et bénévoles	Se rendre sur place et diversifier les supports d'information à collecter (photos, dictaphone)	Pierre, Emilie et Emmanuel	Des échanges formels et informels avec les personnes présentes Une représentation visuelle de l'ambiance de l'association (photos)
		Création d'un dossier papier	Se réunir par quinzaine Travailler par mail	L'ensemble du groupe (dans la mesure du possible)	Elaboration d'un dossier
		Création d'un power point	Elaborer un plan en fonction des indications reçues Trier l'information et analyser	Travail collectif	Synthétiser notre travail en vue d'une restitution (module 5)
		Synthèse finale	Mettre en perspective notre travail avec les autre groupes Détacher un membre du groupe pour la synthèse	Travail collectif Hayet (en tant que référent)	Intégration de notre travail dans une dynamique collective en vue de la préparation de l'évènement. Trame commune et fil conducteur

- **Commentaires et observations post :**

La collecte et l'analyse des informations

Le responsable de l'association s'est montré assez disponible quant à nos demandes. Toutefois nous avons rencontré quelques difficultés à rencontrer les membres de l'association pour des raisons de logistique. L'association étant implantée à St Maximin il a été difficile de trouver des créneaux horaires pour pouvoir nous y rendre en fonction des emplois du temps respectifs.

L'organisation du groupe

La formalisation d'un travail collectif demande un effort de traduction des propos de chaque membre du groupe. Prendre la parole dans un groupe revient à être attentif à ce que l'on renvoie car les représentations des uns et des autres favorisent les quiproquos. Et c'est ce que cette expérience nous a appris. Il y a eu, à de nombreuses reprises, des confusions quant à ce qui nous a été demandé et des clarifications ont été apportées. Par ailleurs, nous n'avons pas pu nous rencontrer tous ensemble aussi souvent que nous l'avions prévu et c'est l'un des enseignements que nous retirons de cette étude.

Annexes

L'accueil des bénéficiaires et des bénévoles autour d'un petit-déjeuner convivial



La gestion des stocks



350 produits référencés dans l'épicerie



Grille d'entretien - rencontre avec Mathieu Galand - GARRIGUES

ORIGINE DU PROJET

→ Savoir de quel constat est né le projet, quand il est né, quels acteurs étaient à son initiative, quelles actions premières? L'idée de départ répondait à quel besoin?

→ Comment a grandi le projet, l'implication de quels nouveaux acteurs, quelles actions nouvelles?

SPECIFICITES DU TERRITOIRE / CONSTATS DE DEPART

→ Quels sont les spécificités du territoire ? Quels constats ont pu être faits ? Etude de territoire préalable ? Mobilité réduite du public?

PUBLIC CIBLE

→ Quel est le public ciblé ? Est-ce uniquement les bénéficiaires du RMI ou bien l'ensemble des personnes vivant sur le territoire ?

EQUIPE

→ Composition du personnel (organigramme).

→ Les conseillères sont-elles interchangeable ou au contraire gardent-elles une place bien délimitée (le suivi par l'une est-il déterminé en fonction des engagements pris dans le contrat puis la détermination du ou des besoins oriente vers l'une ou l'autre)?

→ Les bénéficiaires participant à l'épicerie sont-ils salariés ou indemnisés ?

MOYENS

→ Quels moyens sont à votre disposition pour mettre en place votre projet associatif ?

EVOLUTION DE LA STRUCTURE

→ Quelles difficultés ont été rencontrées et quels recours ont été utilisés?

→ Comment la structure se projette-t-elle sur les années à venir ?

PARTENAIRES

→ Comment l'implication des partenaires sociaux partenaires (CCAS, mission locale..) s'est opérée? Y a-t-il des contacts qui n'ont pas abouti?

FINANCEURS

→ Qui finance les deux conseillères (conseillère en économie sociale et familiale et conseillère en insertion sociale et professionnelle)?

→ Financements de la structure ? Recettes de l'épicerie sociale

FONCTIONNEMENT DE L'EPICERIE SOCIALE

→ Le rapport de gestion parle d'orientation vers les conseillères en cas de difficultés financières ou de projet nécessitant des économies. Pour avoir accès à la boutique, il faut impérativement passer un contrat autour de ces contraintes monétaires que l'apport de nourriture tente de résoudre par la réduction des dépenses alimentaires qui en découle grâce à l'attribution d'un crédit d'achat.

→ Quel public cela exclut-il? (personnes âgées, handicapées). Les conseillères se déplacent-elles au domicile?

→ L'évaluation alimentaire tient-elle compte aussi bien de l'objectif à atteindre, du nombre de personnes par foyer, que d'un certain équilibre alimentaire?

→ L'accès à la boutique ouvre une aide à la consommation et un travail sur des habitudes alimentaires systématiquement? Comprendre le calcul d'attribution alimentaire sur un contrat d'un mois par exemple.

→ Où s'arrête la participation, avec le contrat?

→ Y a-t-il nécessité de passer par une structure avant pour ouvrir l'accès à l'épicerie? Une personne qui en a besoin peut-elle venir d'elle-même? L'évaluation de l'utilité sociale ne peut-elle être entière sans le passage par un entretien avec un travailleur social avant la rencontre avec une des conseillères?

→ Il y a ensuite la question de savoir comment est gérée la boutique, d'où arrivent les produits, comment sont gérés les stocks, y a-t-il des problèmes d'approvisionnement? S'agit-il uniquement de produits de 1ère nécessité?

→ Les stocks proviennent-ils tous de la banque alimentaire ? L'association obtient-elle les produits gratuitement ?

→ Quel travail sur l'alimentation est-il effectué ?

COMPTE RENDU DES ENTRETIENS

Les personnes rencontrées lors de nos entretiens étaient des femmes bénéficiaires de l'épicerie sociale et/ou bénévoles de l'Association.

Voici les idées essentielles qui sont ressorties de ces entretiens :

- 1- **Le droit de dire et de taire** : les personnes mettent en avant le respect de l'association quant à leurs parcours de vies. Plusieurs comparatifs ont été faits avec la Croix Rouge, où les personnes étaient obligées d'expliquer leurs difficultés financières et se sentaient jugées. Garrigue est présentée comme un lieu où chacun est libre de pouvoir parler de sa vie ou pas. Ces personnes ne se sentent pas jugées et apprécient de ne pas avoir à justifier des accidents de leurs vies qui les ont amenées à leurs situations.
- 2- **L'image du pauvre** : pour certaines, Garrigue ôte la sensation d'être pauvre et permet d'accéder à l'alimentation « comme les autres ». Pour d'autres, les premiers pas restent toujours une épreuve difficile où le sentiment de mendier est prégnant.
- 3- **L'envie de s'investir** : une grande partie de ces femmes expriment l'envie de s'investir dans l'association, de donner du temps. Elles apprécient ses moments de convivialité et souhaitent participer à la bonne ambiance de l'épicerie sociale en animant à leur tour l'accueil ou le camion.
- 4- **Ne plus être seules** : la plupart des femmes sont relativement isolées. Pas de conjoint, les enfants sont partis de la maison. Elles sont à la recherche d'espace de parole, de partage qui les coupe de leur routine. La dépression est un terme qui revient à plusieurs moments de l'entretien. Garrigue est un des soutiens à la lutte contre le mal être.
- 5- **Etre digne de confiance** : les bénévoles expliquent la confiance qui leur est accordée et comment elles arrivent petit à petit à « oser » faire. Ainsi, elles se découvrent des compétences, acceptent à nouveau d'apprendre et se sentent valorisées dans les attributions que l'association leur confère.
- 6- **Etre accueillies dans un lieu chaleureux** : la première fois est toujours un moment « douloureux » où franchir le cap de l'aide alimentaire souligne les difficultés dans lesquelles elles sont. La qualité de l'accueil et la convivialité qu'il offre est une manière de dépasser sa honte et son angoisse.
- 7- **L'accès à une nourriture choisie** : le fait de composer soi-même son panier de courses est une des différences avec d'autres systèmes d'aide. Le fait de pouvoir choisir les aliments est une preuve de respect de l'autre, dans ses besoins et ses désirs.
- 8- **Un soutien dans une période de crise** : certaines expliquent que le travail sur la gestion de leur budget ainsi que l'absence de frais liés à la nourriture leur permettent d'affronter les autres charges mensuelles. Ce moment d'aide par l'alimentation à moindre coût est une possibilité offerte de reprendre des paiements jusque-là impayés et de faire évoluer leur situation.

Extrait du témoignage d'une ancienne bénéficiaire actuellement salariée de l'association :

B est salariée de l'association Garrigues depuis décembre 2009, elle a en charge l'accueil des bénéficiaires lors des distributions. Lorsqu'elle a été accueillie en 2008, B « a été étonnée de voir des gens aussi souriants ». C'est en découvrant que chacun d'eux avait également eu sa dose de souffrance et d'humiliation, qu'elle en a conclu qu'elle aussi pouvait s'en sortir. Elle a apprécié lors de son accueil de ne pas être jugée sur son parcours professionnel et personnel.

En quelques mois, elle a repris confiance en elle et retrouvé son assurance. Elle a alors décidé de travailler avec Garrigues sur son projet professionnel. En parallèle de son contrat de travail à Garrigues, elle entame des démarches pour bénéficier d'un microcrédit et lancer sa micro entreprise.

Par ce témoignage, on voit bien la nécessité de rompre l'isolement des personnes en difficultés en leur proposant des rencontres informelles sans ordre du jour, sous le signe de la convivialité et de l'écoute.

Ce qui fait la spécificité de cette structure c'est l'implication des anciens bénéficiaires : « consciente d'avoir été aidée à un moment important de sa vie, elle désire elle aussi être un maillon de transmission de l'aide alimentaire et peut être même de l'intégration professionnelle ».